

Programme d'études techniques

Diplôme d'études collégiales

TECHNIQUES DE MUSÉOLOGIE

570.B0

1996

570.B0

Techniques de muséologie

1996

Type de sanction : Diplôme d'études collégiales

Nombre d'unités : 91 2/3

Durée totale : 2 595 heures/contact

Formation générale : 660 heures/contact

Formation spécifique : 1 935 heures/contact

Conditions particulières d'admission :

Aucune condition particulière d'admission.

REMERCIEMENTS

L'élaboration de la partie ministérielle du programme a été rendue possible grâce à l'importante collaboration des milieux du travail et de l'éducation.

La Direction générale de la formation professionnelle et technique remercie les personnes suivantes qui ont participé aux travaux d'élaboration du programme.

Milieu du travail

M. Christian Boudreau
Technicien
Centre d'exposition Expression
Saint-Hyacinthe

M. Paul-Émile Cadoret
Adjoint au service à la clientèle
Parcs Canada

M. Alain Lalumière
Adjoint au service à la clientèle
Musée McCord d'histoire canadienne

Mme Nathalie Lavoie
Coordonnatrice
Salle d'exposition de la Maison de la culture de
Gatineau

M. René Lelièvre
Technicien
Musée régional de Rimouski

Soeur Thérèse Payer
Directrice
Musée des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de
Montréal

Mme Denyse Roy
Conservatrice
Musée d'art de Joliette

Milieu de l'éducation

M. François Cauchy
Conseiller pédagogique
Collège Montmorency

M. Michel Huard
Enseignant
Collège Montmorency

Mme Claire Langevin
Enseignante
Collège Montmorency

M. Michel Saint-Onge
Adjoint à la direction des études
Collège Montmorency

M. Jacques Viens
Enseignant
Collège Montmorency

Milieu du travail

M. Michel Roy
Directeur
Musée régional du Haut-Richelieu

Milieu de l'éducation

Mme Louise Salvail
Animatrice
Centre d'interprétation du patrimoine de Sorel

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Responsabilité du projet

Janine Gomel
Ministère de l'Éducation

Conception et rédaction

Danielle Trottier
Collège Montmorency

Aline Buron
Conseillère technique en
élaboration de programmes

Coordination du projet

Michel Saint-onge
François Cauchy
Collège Montmorency

Révision technique

Sous la responsabilité de la Direction des
programmes de la Direction générale de la
formation professionnelle et technique

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Division des
services linguistiques du Ministère

Traitement de texte

Denise Lasnier
Ministère de l'Éducation

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DU PROGRAMME	1
OBJECTIFS DES COMPOSANTES DE LA FORMATION GÉNÉRALE	3
VOCABULAIRE UTILISÉ	9

PREMIÈRE PARTIE

VUE D'ENSEMBLE	11
BUTS DU PROGRAMME	13
LISTE DES COMPÉTENCES VISÉES PAR LA COMPOSANTE DE LA FORMATION SPÉCIFIQUE	15

DEUXIÈME PARTIE

OBJECTIFS ET STANDARDS DE LA COMPOSANTE DE FORMATION SPÉCIFIQUE	17
00PN Analyser la fonction de travail	19
00PP Analyser les caractéristiques des collections des institutions muséales du Québec.	21
00PQ Appliquer les mesures de santé et de sécurité au travail.	23
00PR Exploiter le langage graphique propre à l'environnement muséal.	25
00PS Fabriquer des formes propres à l'environnement muséal.	27
00PT Prévenir la détérioration des biens culturels en milieu muséal	31
00PU Effectuer des montages graphiques.	33
00PV Assurer l'installation, le fonctionnement et l'entretien de l'équipement technique	35
00PW Assurer la protection de tableaux.	37
00PX Assurer la protection d'oeuvres textiles.	39
00PY Assurer la protection de documents sur papier, audiovisuels et informatiques.	41
00PZ Assurer la protection d'objets faits de matériaux organiques, inorganiques et synthétiques.	43
00QA Documenter les collections.	45

00QB	Concevoir et représenter des aménagements d'espaces muséaux.	47
00QC	Contribuer à la conception de projets muséaux.	49
00QD	Aménager une réserve de biens culturels	51
00QE	Exécuter des projets de déplacement de biens culturels.	53
00QF	Exploiter les possibilités des systèmes d'éclairage	55
00QG	Produire des présentations de mise en valeur de biens culturels.	57
00QH	Monter une exposition	59

PRÉSENTATION DU PROGRAMME*

Le programme *Techniques de muséologie* s'inscrit dans les finalités et les orientations de la formation technique qui guident l'action de la Direction générale de la formation professionnelle et technique. Il a été conçu suivant le cadre d'élaboration des programmes d'études techniques qui exige, notamment, la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation.

Ce programme est défini par compétences, formulé par objectifs et par standards. Conçu selon une approche qui tient compte de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique, le programme servira de base à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation. De plus, le programme rend possible l'application de l'approche programme.

Le programme *Techniques de muséologie* comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études (16 2/3 unités), une composante de formation générale qui est propre au programme (6 unités), une composante de formation générale qui est complémentaire aux autres composantes (4 unités) et une composante de formation spécifique de 65 unités.

Le présent document comprend deux parties. La première partie présente une vue d'ensemble du projet de formation. La seconde partie décrit les objectifs et les standards de la composante de formation spécifique au programme.

Les objectifs et les standards des composantes de formation générale ne sont pas fournis dans le document quoiqu'ils fassent partie du programme. Ces objectifs et ces standards se retrouvent dans “*Formation générale. Des collèges pour le Québec du XXI^{ème} siècle*”.

* Dans ce document, le terme «programme» fait référence à la partie ministérielle du programme d'études techniques.

OBJECTIFS DES COMPOSANTES DE LA FORMATION GÉNÉRALE

A FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE

(16 2/3 unités)

La formation générale commune assure l'accès de tous les élèves à un fonds culturel commun et comprend des objectifs de formation dans les domaines suivants :

1 LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE,

selon la langue d'enseignement, pour un total de 7 1/3 unités.

En *Français, langue d'enseignement et littérature* (7 1/3 unités), les objectifs poursuivis sont :

- ⌚ analyser des textes littéraires appartenant aux courants littéraires et en rendre compte dans un texte cohérent et correct (ensemble 1);
- ⌚ situer les représentations du monde proposées par des textes appartenant aux courants littéraires et en rendre compte dans une dissertation explicative (ensemble 2);
- ⌚ apprécier la littérature québécoise actuelle dans la littérature du XX^e siècle et en rendre compte dans un essai critique (ensemble 3).

En *Anglais, langue d'enseignement et littérature* (7 1/3 unités), les objectifs poursuivis sont :

- ou*
- ⌚ to carry out the analysis and production of various forms of discourse (set 1);
 - ⌚ to apply a critical approach to literary genres (set 2);
 - ⌚ to apply a critical approach to a literary theme (set 3).

2 LANGUE SECONDE,

selon la langue d'enseignement, pour un total de 2 unités, les élèves doivent atteindre l'un ou l'autre des objectifs qui suivent et ce, selon leur niveau de compétence lors de l'admission au collégial.

En *Anglais, langue seconde* (2 unités), l'objectif à atteindre est choisi parmi les suivants :

- ☐ communiquer en anglais avec une certaine aisance (ensemble 1);
- ☐ communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires (ensemble 2);
- ☐ disséquer en anglais sur des thèmes littéraires ou culturels (ensemble 3).

ou

En *Français, langue seconde* (2 unités), l'objectif à atteindre est choisi parmi les suivants :

- ☐ communiquer en français avec une certaine aisance (ensemble 1);
- ☐ communiquer avec aisance en français (ensemble 2);
- ☐ traiter d'un sujet culturel et littéraire (ensemble 3).

3 PHILOSOPHIE OU “HUMANITIES”, pour un total de 4 1/3 unités.

En *Philosophie* (4 1/3 unités), les objectifs poursuivis sont :

- ☐ traiter d'une question philosophique de façon rationnelle (ensemble 1);
- ☐ présenter des conceptions modernes et contemporaines de l'être humain et en montrer l'importance (ensemble 2).

ou

En “*Humanities*” (4 1/3 unités), les objectifs poursuivis sont :

- ☐ to apply a logical analytical process to how knowledge is organized and used (set 1);
- ☐ to apply a critical thought process to world views (set 2).

4 ÉDUCATION PHYSIQUE, pour un total de 3 unités, les objectifs poursuivis sont :

- ☐ se situer au regard de sa santé (ensemble 1);
- ☐ appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans une activité physique (ensemble 2);
- ☐ gérer la pratique régulière de l'activité physique dans une perspective de santé (ensemble 3).

B FORMATION GÉNÉRALE PROPRE
(6 unités)

La formation générale propre consolide et enrichit les objectifs de la composante de formation générale commune et complète cette dernière par des objectifs de formation générale propres au domaine de la composante spécifique du programme d'études préuniversitaires ou techniques.

**1 LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET
LITTÉRATURE,**

selon la langue d'enseignement, pour un total de 2 unités.

En *Français, langue d'enseignement et littérature* (2 unités), l'objectif poursuivi est :

☐ utiliser les principes et les procédés de la communication pour la compréhension et la production de différents types de discours oraux et écrits (ensemble 1).

2 LANGUE SECONDE,
selon la langue d'enseignement, pour un total de 2 unités.

L'élève doit atteindre l'objectif, parmi les suivants, qui constitue la suite de l'objectif de formation générale commune déjà atteint.

En *Anglais, langue seconde* (2 unités), l'objectif à atteindre est choisi parmi les suivants :

- ☐ communiquer, en anglais, en utilisant les formes d'expression d'usage courant propres à un domaine d'activités professionnelles (ensemble 1);
- ☐ communiquer, en anglais, en utilisant les formes d'expression d'usage courant propres à un domaine d'activités professionnelles (ensemble 2);
- ☐ communiquer, en anglais, dans différentes formes de discours (ensemble 3).

En *Anglais, langue d'enseignement et littérature* (2 unités), l'objectif poursuivi est :

ou ☐ to communicate in the forms of discourse appropriate to a given field of studies (set 1).

En *Français, langue seconde* (2 unités), l'objectif à atteindre est choisi parmi les suivants :

- ☐ communiquer en français dans un champ d'études particulier (set 1);
- ☐ communiquer avec aisance en français dans un champ d'études particulier (set 2);
- ☐ disséquer en français sur un sujet lié au champ d'études (set 3).

3 **P H I L O S O P H I E O U**
“HUMANITIES”,
pour un total de 2 unités.

En *Philosophie* (2 unités), l'objectif poursuivi est :

- C apprécier des problèmes éthiques de la société contemporaine dans leurs dimensions personnelles, sociales et politiques (ensemble 1).
- ou**

En “*Humanities*” (2 unités), l'objectif poursuivi est :

- C to apply a critical thought process to ethical issues relevant to the field of studies (set 1).

C FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE
(4 unités)

La formation complémentaire vise à mettre l'élève en contact avec d'autres domaines du savoir que ceux qui caractérisent la composante spécifique de son programme d'études préuniversitaires ou techniques. L'élève doit donc atteindre deux objectifs de formation (de 2 unités chacun) dans un ou deux des domaines de formation générale complémentaire à sa formation spécifique.

Les domaines prévus au *Règlement sur les études collégiales* sont les suivants :

1 SCIENCES HUMAINES,
les objectifs visés sont les suivants :

- ⌚ situer l'apport particulier des Sciences humaines au regard des enjeux contemporains (ensemble 1);
- ⌚ analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux Sciences humaines (ensemble 2).

3 LANGUES MODERNES,
les objectifs visés sont les suivants :

- ⌚ communiquer dans une langue moderne de façon restreinte (ensemble 1);
- ⌚ communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers (ensemble 2);
- ⌚ communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne (ensemble 3).

5 ARTS ET ESTHÉTIQUE,
les objectifs visés sont les suivants :

- ⌚ apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique (ensemble 1);
- ⌚ réaliser une production artistique (ensemble 2).

2 CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE,
les objectifs visés sont les suivants :

- ⌚ expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie (ensemble 1);
- ⌚ résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base (ensemble 2).

4 LANGAGE MATHÉMATIQUE ET INFORMATIQUE,
les objectifs visés sont les suivants :

- ⌚ reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine (ensemble 1);
- ⌚ se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins courantes (ensemble 2).

VOCABULAIRE UTILISÉ

Programme

Ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés. (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Objectif

Compétence, habileté ou connaissance, à acquérir ou à maîtriser. (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Compétence

En formation technique : ensemble intégré d'habiletés cognitives, d'habiletés psychomotrices et de comportements socioaffectifs, qui permet d'exercer, au niveau de performance exigé à l'entrée sur le marché du travail, un rôle, une fonction, une tâche ou une activité. (*Cadre technique d'élaboration de la partie ministérielle des programmes d'études techniques*, p. 3).

Standard

Niveau de performance à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint. (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

PREMIÈRE PARTIE

VUE D'ENSEMBLE

BUTS DU PROGRAMME

Le programme *Techniques de Muséologie* vise à former des personnes aptes à exercer la profession de technicienne et de technicien en muséologie.

Le travail de la technicienne et du technicien en muséologie consiste principalement à protéger, documenter et mettre en valeur les différentes collections des musées.

Le travail de la technicienne et du technicien en muséologie varie d'une part, en fonction du caractère du musée et, d'autre part, en fonction de sa taille. Ainsi, la technicienne et le technicien sont appelés à travailler dans des institutions à caractère historique, scientifique ou artistique. Les petits musées tout comme les grands recherchent des techniciennes et des techniciens polyvalents. Dans le contexte actuel, c'est une qualité essentielle.

Les activités professionnelles de la technicienne et du technicien en muséologie se déroulent dans des environnements stimulants liés à différents secteurs de l'activité humaine tels que l'ethnologie, l'archéologie, l'anthropologie, l'histoire, les arts, les sciences, etc. Comme la technicienne et le technicien sont en contact constant avec différentes collections de valeur, elle et il se doivent de respecter en tout temps l'intégrité des biens culturels et de faire preuve d'initiative dans les situations d'urgence.

Dans l'exercice de leur fonction, la technicienne et le technicien sont appelés fréquemment à concevoir et à fabriquer des supports et des emballages variés pour la mise en réserve, l'exposition et le déplacement de biens culturels. De ce fait, elle et il doivent démontrer une grande dextérité caractérisée par la précision et le souci du détail et un sens poussé de l'organisation spatiale. De plus, la technicienne et le technicien se doivent de posséder une excellente forme physique puisqu'elle et il sont appelés fréquemment à effectuer des travaux manuels. D'autre part, les tâches liées à la protection et à la documentation des collections exigent que la technicienne et le technicien procèdent avec méthode, minutie et propreté.

La technicienne et le technicien doivent également faire preuve d'ingéniosité et de créativité dans la résolution de problèmes techniques relevant entre autres de nombreuses contraintes liées aux budgets d'exécution des projets, aux horaires de travail, à l'aménagement des espaces et aux normes de conservation préventive des biens culturels. Elle et il doivent donc être en mesure de s'adapter rapidement aux différents milieux muséaux.

La technicienne et le technicien doivent avoir un sens poussé de l'organisation du travail. En tout temps, elle et il se doivent de planifier pour être en mesure de répondre efficacement aux exigences de plusieurs projets à mener simultanément. Comme partenaires de l'équipe de production, elle et il doivent choisir les stratégies de travail qui favorisent l'efficacité. Malgré une planification soignée, les horaires de travail sont parfois très contraignants. De ce fait, la technicienne et le technicien doivent faire preuve de souplesse et d'une grande disponibilité, surtout en période de montage d'une exposition. On exige aussi qu'elle et il possèdent un sens poussé de l'esthétisme afin de contribuer à la mise en valeur des biens culturels.

La technicienne et le technicien en muséologie travaillent généralement sous la direction du restaurateur ou de la restauratrice, du conservateur ou de la conservatrice et du directeur ou de la directrice du musée, et en collaboration avec différents spécialistes. Elle et il doivent donc être capables de communiquer et de travailler en équipe.

Conformément aux buts généraux de la formation technique, la composante de formation spécifique du programme *Muséologie* vise :

- à rendre la personne compétente dans l'exercice de sa profession, c'est-à-dire à lui permettre de réaliser correctement, avec des performances acceptables au seuil d'entrée sur le marché du travail les tâches et les activités inhérentes à la profession;
- à favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, notamment par une connaissance du marché du travail en général ainsi qu'une connaissance du contexte particulier de la profession choisie;
- à favoriser l'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels chez la personne;
- à favoriser la mobilité professionnelle de la personne (en lui permettant, entre autres, de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par une sensibilisation à l'entrepreneurship).

Le programme *Muséologie* comprend également les intentions éducatives des composantes commune, propre et complémentaire de la formation générale, indiquées dans «*Formation générale. Des collèges pour le Québec du XXI^e siècle*».

LISTE DES COMPÉTENCES VISÉES PAR LA COMPOSANTE DE LA FORMATION SPÉCIFIQUE

- Analyser la fonction de travail.
- Analyser les caractéristiques des collections des institutions muséales du Québec.
- Appliquer les mesures de santé et de sécurité au travail.
- Exploiter le langage graphique propre à l'environnement muséal.
- Fabriquer des formes propres à l'environnement muséal.
- Prévenir la détérioration des biens culturels en milieu muséal.
- Effectuer des montages graphiques.
- Assurer l'installation, le fonctionnement et l'entretien de l'équipement technique.
- Assurer la protection de tableaux.
- Assurer la protection d'oeuvres textiles.
- Assurer la protection de documents sur papier, audiovisuels et informatiques.
- Assurer la protection d'objets faits de matériaux organiques, inorganiques et synthétiques.
- Documenter les collections.
- Concevoir et représenter des aménagements d'espaces muséaux.
- Contribuer à la conception de projets muséaux.
- Aménager une réserve de biens culturels.
- Exécuter des projets de déplacement de biens culturels.
- Exploiter les possibilités des systèmes d'éclairage.
- Produire des présentations de mise en valeur de biens culturels.
- Monter une exposition.

LISTE DES COMPÉTENCES VISÉES PAR LA COMPOSANTE DE FORMATION GÉNÉRALE PROPRE

- Utiliser les principes et les procédés de la communication pour la compréhension et la production de différents types de discours oraux et écrits.
- Communiquer en anglais en utilisant les formes d'expression d'usage courant propres à un domaine d'activité professionnelle ou à un champ de savoir.
- Apprécier des problèmes éthiques de la société contemporaine dans leurs dimensions personnelles, sociales et politiques.

DEUXIÈME PARTIE

OBJECTIFS ET STANDARDS DE LA COMPOSANTE DE FORMATION SPÉCIFIQUE

CODE : 00PN	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Analyser la fonction de travail.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - À partir d'une information récente sur l'exercice de la fonction de travail ainsi que sur les institutions muséales. - À partir du code de déontologie et de documents traitant des aspects légaux.
<p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Caractériser la fonction de travail et ses conditions d'exercice. 2 Examiner les tâches et les opérations liées à la fonction de travail. 3 Examiner les habiletés et les comportements nécessaires à l'exercice des fonctions de travail. 4 Examiner les caractéristiques des institutions muséales. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Pertinence de l'information recueillie. 1.2 Examen complet des caractéristiques générales de la fonction de travail et ses conditions d'exercice. 1.3 Reconnaissance juste des possibilités d'emplois dans les divers secteurs muséaux. 1.4 Reconnaissance juste des possibilités de pratique entrepreneuriale dans le secteur. 2.1 Examen convenable des opérations, des conditions de réalisation et des critères de performance de chacune des tâches. 2.2 Détermination exacte de l'importance relative des tâches. 2.3 Mise en relation des étapes du processus de travail avec les tâches de la fonction de travail. 3.1 Pertinence des liens établis entre les habiletés et les comportements et les différentes tâches de la fonction de travail. 4.1 Reconnaissance juste de la mission des institutions muséales. 4.2 Distinction des caractéristiques des différents types d'institutions muséales. 4.3 Reconnaissance juste des contraintes légales touchant les biens culturels. 4.4 Examen complet du code de déontologie. 4.5 Examen complet des règles de l'éthique professionnelle.

CODE : 00PP	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Analyser les caractéristiques des collections des institutions muséales du Québec.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - À partir de données sur les collections. - À partir de références sur l'histoire, les arts et les sciences. - En se référant au conservateur ou à la conservatrice, au restaurateur ou à la restauratrice, au directeur ou à la directrice ou au chercheur ou à la chercheuse. - À l'aide de différentes collections historiques, scientifiques et artistiques.
<p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Analyser les caractéristiques des collections historiques.</p> <p>2 Analyser les caractéristiques des collections artistiques.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Sélection et utilisation judicieuses des différentes sources de référence.</p> <p>1.2 Mise en relation de la nature des biens culturels collectionnés et des différents types d'institutions muséales à caractère historique.</p> <p>1.3 Examen minutieux des caractéristiques matérielles des collections.</p> <p>1.4 Mise en évidence des liens entre les biens culturels collectionnés et les courants politique, socio-économique et culturel du Québec.</p> <p>1.5 Analyse de la répartition des institutions muséales à caractère historique du Québec.</p> <p>1.6 Analyse de l'influence des politiques d'acquisition sur les collections.</p> <p>2.1 Sélection et utilisation judicieuses des différentes sources de référence.</p> <p>2.2 Mise en relation de la nature des biens culturels collectionnés et des différents types d'institutions muséales à caractère artistique.</p> <p>2.3 Examen minutieux des caractéristiques matérielles des collections.</p> <p>2.4 Mise en évidence des liens entre les biens culturels collectionnés et les courants artistiques.</p> <p>2.5 Analyse de la répartition des institutions muséales à caractère artistique du Québec.</p> <p>2.6 Analyse de l'influence des politiques d'acquisition sur les œuvres collectionnées.</p>

CODE : 00PP

Éléments de la compétence	Critères de performance
3 Analyser les caractéristiques des collections scientifiques.	<ul style="list-style-type: none">3.1 Sélection et utilisation judicieuses des différentes sources de référence.3.2 Mise en relation de la nature des biens culturels collectionnés et des différents types d'institutions muséales à caractère scientifique.3.3 Examen minutieux des caractéristiques matérielles des collections.3.4 Mise en évidence des liens entre les biens culturels collectionnés et le développement scientifique.3.5 Analyse de la répartition des institutions muséales à caractère scientifique du Québec.3.6 Analyse de l'influence des politiques d'acquisition sur les collections scientifiques.

CODE : 00PQ	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Appliquer les mesures de santé et de sécurité au travail.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Prévenir les problèmes de santé.</p> <p>2 Prévenir les accidents de travail.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - À partir de références portant sur les matériaux et produits utilisés en milieu muséal. - À partir de références portant sur les conditions d'utilisation de l'équipement et de l'outillage. - À l'aide des matériaux, des produits, de l'équipement et de l'outillage. - À l'aide de l'équipement de protection. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Reconnaissance des problèmes de santé inhérents à la pratique professionnelle.</p> <p>1.2 Aménagement fonctionnel et sécuritaire de l'environnement de travail.</p> <p>1.3 Recommandation pertinente liée à la sélection du mobilier.</p> <p>1.4 Adoption de postures de travail conformes aux principes d'ergonomie.</p> <p>1.5 Utilisation de moyens visant le contrôle de la qualité de l'air, de l'éclairage.</p> <p>2.1 Reconnaissance des risques d'accidents inhérents à la pratique professionnelle.</p> <p>2.2 Application stricte des règles de manipulation et d'entreposage des produits dangereux.</p> <p>2.3 Utilisation sécuritaire des équipements et de l'outillage.</p> <p>2.4 Utilisation efficace de l'équipement de protection personnelle.</p> <p>2.5 Utilisation de moyens pertinents visant l'entretien des équipements et de l'outillage.</p> <p>2.6 Manifestation d'attitudes positives au regard de la sécurité.</p>

CODE : 00PQ**Éléments de la compétence**

3 Réagir en cas d'accident.

Critères de performance

- 3.1 Examen minutieux des plans d'urgence et des procédures à suivre.
- 3.2 Analyse pertinente de la situation.
- 3.3 Détermination judicieuse de la nature de l'intervention.
- 3.4 Application des mesures d'urgence appropriées.
- 3.5 Utilisation correcte des équipements d'urgence.

CODE : 00PR	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Exploiter le langage graphique propre à l'environnement muséal.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - À partir d'idées, de concepts, d'objets et de biens culturels variés. - À partir de consignes de travail. - À l'aide de matériel de dessin. - À l'aide de logiciels de dessin.
<p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Choisir la forme de langage graphique. 2. Sélectionner les supports graphiques et les outils de dessin. 3. Produire des croquis. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Analyse judicieuse de la demande. 1.2 Détermination correcte de l'intention de communication visée. 1.3 Sélection de la forme graphique appropriée. 2.1 Sélection des supports graphiques appropriés. 2.2 Sélection des outils de dessin appropriés. 3.1 Collecte de données détaillée sur les caractéristiques du bien culturel, de l'objet, de l'idée ou du concept à représenter. 3.2 Application rigoureuse des techniques de croquis. 3.3 Choix de l'échelle appropriée. 3.4 Reproduction réaliste du bien culturel ou de l'objet à représenter. 3.5 Traduction correcte de l'idée ou du concept. 3.6 Présentation soignée des croquis. 3.7 Utilisation appropriée des logiciels de dessin.

CODE : 00PR	
Éléments de la compétence <p>4. Produire des dessins techniques.</p>	Critères de performance <p>4.1 Collecte de données détaillée sur les caractéristiques du bien culturel, de l'objet, de l'idée ou du concept à représenter.</p> <p>4.2 Application rigoureuse des techniques de dessin technique.</p> <p>4.3 Choix de l'échelle appropriée.</p> <p>4.4 Précision des formes et des dimensions.</p> <p>4.5 Respect des conventions et des normes du dessin technique.</p> <p>4.6 Présentation complète des vues de plan.</p> <p>4.7 Présentation soignée des dessins techniques.</p> <p>4.8 Utilisation appropriée des logiciels de dessin technique.</p>

CODE : 00PS	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Fabriquer des formes propres à l'environnement muséal.	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> - En atelier de fabrication. - À partir de plans, de devis et de croquis. - À partir de pièces de collections. - À l'aide de l'équipement et de l'outillage appropriés. - À l'aide des matériaux et des produits appropriés. - À l'aide de la documentation spécialisée et des fiches techniques appropriées. - Dans le respect des règles de santé et de sécurité au travail.
Éléments de la compétence 1. Sélectionner les matériaux.	Critères de performance <ul style="list-style-type: none"> 1.1 Analyse détaillée des conditions d'utilisation des formes. 1.2 Établissement clair des qualités attendues des formes. 1.3 Prise en considération des caractéristiques des matériaux liées aux propriétés, aux coûts et à la disponibilité. 1.4 Exploitation judicieuse des possibilités offertes par les différents matériaux utilisés en muséologie. 1.5 Vérification de la compatibilité des matériaux composant les formes et de ceux composant les biens culturels. 1.6 Sélection judicieuse des matériaux.

CODE : 00PS

Éléments de la compétence	Critères de performance
2. Sculpter des matériaux divers.	<ul style="list-style-type: none"> 2.1 Sélection judicieuse de la technique de sculpture. 2.2 Sélection de l'outillage approprié à la technique de sculpture retenue. 2.3 Manipulation correcte de l'outillage. 2.4 Application correcte de la technique de sculpture. 2.5 Exploitation judicieuse des caractéristiques des matériaux utilisés. 2.6 Reproduction fidèle des éléments observés.
3. Fabriquer les composantes des formes.	<ul style="list-style-type: none"> 3.1 Sélection judicieuse des techniques de transformation des matériaux. 3.2 Sélection de l'équipement et de l'outillage appropriés aux techniques de transformation retenues. 3.3 Utilisation correcte de l'équipement et de l'outillage. 3.4 Application rigoureuse des techniques de transformation. 3.5 Exploitation judicieuse des caractéristiques des matériaux utilisés. 3.6 Pièces fabriquées conformes aux exigences du point de vue des formes et des dimensions.
4. Assembler les composantes des formes.	<ul style="list-style-type: none"> 4.1 Sélection judicieuse des techniques d'assemblage. 4.2 Sélection judicieuse des matériaux ou des produits d'assemblage. 4.3 Sélection de l'équipement et de l'outillage appropriés aux techniques d'assemblage retenues. 4.4 Utilisation correcte de l'équipement et de l'outillage. 4.5 Application rigoureuse des techniques d'assemblage. 4.6 Assemblage conforme aux données du plan ou du croquis. 4.7 Solidité de l'assemblage.

CODE : 00PS

Éléments de la compétence	Critères de performance
5. Procéder à la finition des formes.	5.1 Application rigoureuse des techniques de finition. 5.2 Sélection de l'équipement et de l'outillage appropriés à la finition. 5.3 Manipulation correcte de l'équipement et de l'outillage. 5.4 Finition des formes conforme aux exigences d'esthétisme.
6. Vérifier la qualité des produits finis.	6.1 Vérification de la conformité des produits. 6.2 Mise en évidence des qualités et des défauts des produits. 6.3 Proposition de correctifs pertinents visant à améliorer les produits.

CODE : 00PT	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence <p>Prévenir la détérioration des biens culturels en milieu muséal.</p>	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> - En atelier de conservation préventive, en salle d'exposition et en réserve. - À partir de plans, de devis et de croquis. - À l'aide d'instruments de mesure et de contrôle et de dispositifs de sécurité. - À l'aide de l'équipement, de l'outillage et des produits nécessaires à l'entretien. - À l'aide des outils informatiques appropriés. - À l'aide des références usuelles. - Dans le respect des règles de santé et de sécurité au travail.
Éléments de la compétence <ol style="list-style-type: none"> 1. Appliquer des mesures visant le contrôle des conditions ambiantes. 	Critères de performance <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Installation appropriée des instruments de mesure et de contrôle. 1.2 Utilisation correcte des instruments de mesure et de contrôle. 1.3 Respect des consignes concernant la fréquence des prises de mesure. 1.4 Consignation méthodique et précise des observations et des lectures. 1.5 Détermination des mises au point à effectuer pour l'obtention de conditions ambiantes appropriées. 1.6 Application rigoureuse des normes de conservation préventive des biens culturels. 1.7 Entretien régulier et correct des instruments de mesure et de contrôle. 1.8 Utilisation appropriée de la terminologie.

Éléments de la compétence	Critères de performance
2. Déterminer les mesures visant à prévenir la détérioration causée par la manutention des biens culturels.	2.1 Analyse minutieuse des caractéristiques matérielles des biens culturels. 2.2 Anticipation juste des dommages pouvant être causés aux biens culturels par le transport et la manipulation. 2.3 Établissement de moyens pertinents pour prévenir différents dommages. 2.4 Application rigoureuse des normes de conservation préventive.
3. Appliquer des mesures d'entretien des bâtiments, de l'équipement et des collections.	3.1 Anticipation juste des dommages pouvant être causés aux biens culturels au moment des fermetures saisonnières. 3.2 Anticipation juste des dommages pouvant être causés aux biens culturels par les rongeurs et les insectes. 3.3 Établissement de moyens pertinents pour prévenir différents dommages. 3.4 Application rigoureuse du plan d'entretien. 3.5 Utilisation appropriée de l'équipement et des produits d'entretien. 3.6 Consignation précise des observations et des interventions dans le cahier d'entretien. 3.7 Application rigoureuse des techniques d'entretien des collections. 3.8 Application rigoureuse des normes de conservation préventive.
4. Appliquer des mesures visant à assurer la sécurité des lieux et des collections.	4.1 Anticipation juste des risques de vol, de vandalisme et de sinistre. 4.2 Établissement de moyens pertinents pour prévenir les risques. 4.3 Application rigoureuse des plans de sécurité et d'évacuation. 4.4 Installation appropriée des dispositifs de sécurité. 4.5 Entretien régulier des dispositifs de sécurité. 4.6 Vérification de l'efficacité des dispositifs de sécurité. 4.7 Application rigoureuse des normes de conservation préventive.

CODE : 00PU	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Effectuer des montages graphiques.	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> - À l'aide de matériaux et d'outils spécialisés. - À l'aide de matériel de dessin. - À l'aide de logiciels de mise en page. - À partir de données sur les projets de signalisation et les panneaux didactiques. - Dans le respect des règles de santé et de sécurité.
Éléments de la compétence 1. Planifier l'exécution du montage. 2. Sélectionner les éléments du montage. 3. Préparer les supports graphiques. 4. Déterminer l'emplacement des éléments du montage.	Critères de performance <ul style="list-style-type: none"> 1.1 Interprétation correcte des objectifs visés par le projet. 1.2 Analyse pertinente du message à intégrer au montage graphique. 1.3 Établissement détaillé de la séquence des travaux. 1.4 Établissement détaillé des matières premières nécessaires pour l'exécution du montage. 1.5 Estimation réaliste des coûts. 2.1 Sélection des caractères appropriés. 2.2 Sélection du logiciel approprié. 2.3 Sélection des symboles appropriés. 3.1 Sélection des supports graphiques conforme à l'utilisation du montage et aux coûts établis. 3.2 Établissement correct des dimensions des supports graphiques. 3.3 Fabrication soignée des supports graphiques. 4.1 Application rigoureuse des règles de typographie. 4.2 Équilibre des formes et des couleurs. 4.3 Précision de la prise de mesure. 4.4 Présentation complète du montage préliminaire. 4.5 Apport des correctifs pertinents.

CODE : 00PU	
Éléments de la compétence	Critères de performance
5. Assembler le montage.	5.1 Assemblage précis et solide. 5.2 Rédaction du message exempte de fautes. 5.3 Prise en considération des différentes contraintes. 5.4 Évaluation minutieuse du montage.

CODE : 00PV	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Assurer l'installation, le fonctionnement et l'entretien de l'équipement technique.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - À partir de l'équipement technique. - À partir des guides d'utilisation de l'équipement technique. - À l'aide de l'équipement, des outils et du matériel appropriés. - Dans le respect des règles de santé et de sécurité.
<p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Sélectionner et entretenir l'équipement. 2. Contrôler le fonctionnement de l'équipement. 3. Entretenir l'équipement. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Sélection des appareils appropriés à l'usage prévu. 1.2 Interprétation juste du plan de montage. 1.3 Respect des normes d'installation. 1.4 Assemblage approprié des composantes. 1.5 Installation sécuritaire de l'équipement. 2.1 Synchronisation du fonctionnement des appareils. 2.2 Vérification périodique du fonctionnement des appareils. 2.3 Renouvellement des composantes selon les besoins. 2.4 Fonctionnement sécuritaire des appareils. 3.1 Nettoyage approprié des appareils. 3.2 Vérification soignée de l'état des appareils. 3.3 Rangement approprié des appareils. 3.4 Consignation rigoureuse des données sur l'état des appareils.

CODE : 00PW	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence <p>Assurer la protection de tableaux.</p>	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> - À l'aide des outils et de l'équipement appropriés. - À l'aide de matériaux de fabrication et de produits spécialisés. - À l'aide de matériel de dessin. - À l'aide de l'équipement photographique approprié. - À l'aide des outils informatiques appropriés. - À partir de références variées. - À partir de tableaux présentant des dommages variés. - À partir de projets de mise en réserve, d'exposition et de déplacement. - Dans le respect des règles de santé et de sécurité. - Dans le respect des normes de conservation préventive propres aux tableaux.
Éléments de la compétence <ol style="list-style-type: none"> 1. Effectuer les constats d'état. 	Critères de performance <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Application rigoureuse des techniques d'observation. 1.2 Utilisation sécuritaire des instruments d'observation. 1.3 Distinction des techniques et des matériaux utilisés dans l'exécution des tableaux. 1.4 Pertinence et justesse des observations sur l'état de tableaux. 1.5 Respect de l'intégrité des tableaux. 1.6 Précision des photographies et des croquis. 1.7 Rédaction complète et soignée des constats. 1.8 Communication efficace avec les ressources professionnelles en cause.

Éléments de la compétence	Critères de performance
2. Concevoir et fabriquer des éléments de protection et des supports.	2.1 Analyse rigoureuse des consignes de travail. 2.2 Préparation appropriée des aires de travail. 2.3 Précision des croquis préliminaires. 2.4 Sélection judicieuse des matériaux de fabrication. 2.5 Sélection des techniques de fabrication appropriées. 2.6 Utilisation de l'équipement et de l'outillage appropriés. 2.7 Manifestation d'ingéniosité. 2.8 Fonctionnalité, solidité et esthétisme des composantes fabriquées.
3. Choisir et installer des dispositifs de sécurité.	3.1 Sélection des dispositifs de sécurité appropriés à la situation. 3.2 Sélection de l'équipement, de l'outillage et des matériaux appropriés. 3.3 Respect des directives d'installation. 3.4 Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité.
4. Effectuer les opérations d'entretien des tableaux.	4.1 Analyse juste de l'état des tableaux. 4.2 Établissement correct des travaux à effectuer. 4.3 Préparation appropriée de l'aire de travail. 4.4 Installation sécuritaire des tableaux. 4.5 Sélection de l'outillage et des produits appropriés. 4.6 Application rigoureuse des techniques d'entretien des tableaux. 4.7 Entretien minutieux des tableaux. 4.8 Respect de l'intégrité des tableaux. 4.9 Consignation rigoureuse des travaux effectués sur les tableaux dans les documents appropriés.

CODE : 00PX	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence <p>Assurer la protection d'oeuvres textiles.</p>	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> - À l'aide d'outils, d'équipement, de matériaux de fabrication et de produits spécialisés. - À l'aide de matériel de dessin et de logiciels de dessin. - À l'aide de l'équipement photographique approprié. - À l'aide de dispositifs de sécurité. - À l'aide des outils informatiques appropriés. - À partir de références variées. - À partir d'oeuvres textiles présentant des dommages variés. - Pour des projets de mise en réserve, d'exposition et de déplacement. - Dans le respect des règles de santé et de sécurité. - Dans le respect des normes de conservation préventive propres aux oeuvres textiles.
Éléments de la compétence <ol style="list-style-type: none"> 1. Effectuer les constats d'état. 	Critères de performance <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Application rigoureuse des techniques d'observation. 1.2 Utilisation sécuritaire des instruments d'observation. 1.3 Reconnaissance juste de la nature des matériaux utilisés dans l'exécution des oeuvres textiles. 1.4 Pertinence et justesse des observations sur l'état des textiles. 1.5 Respect de l'intégrité des textiles. 1.6 Précision des photographies et des croquis. 1.7 Rédaction complète et soignée des constats. 1.8 Communication efficace avec les ressources professionnelles en cause.

CODE : 00PX

Éléments de la compétence	Critères de performance
2. Concevoir et fabriquer des éléments de protection et des supports.	2.1 Analyse rigoureuse des consignes de travail. 2.2 Préparation appropriée des aires de travail. 2.3 Précision des croquis préliminaires. 2.4 Estimation juste des coûts de fabrication. 2.5 Sélection judicieuse des matériaux de fabrication. 2.6 Sélection des techniques de fabrication appropriées. 2.7 Utilisation de l'équipement et de l'outillage appropriés. 2.8 Manifestation d'ingéniosité. 2.9 Fonctionnalité, solidité et esthétisme des composantes fabriquées.
3. Choisir et installer des dispositifs de sécurité.	3.1 Sélection des dispositifs de sécurité appropriés à la situation. 3.2 Sélection de l'équipement, de l'outillage et des matériaux appropriés. 3.3 Respect des directives d'installation. 3.4 Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité.
4. Effectuer les opérations d'entretien.	4.1 Analyse juste de l'état des œuvres textiles. 4.2 Établissement correct des travaux à effectuer. 4.3 Préparation appropriée de l'aire de travail. 4.4 Installation sécuritaire des œuvres textiles. 4.5 Sélection de l'outillage et des produits appropriés. 4.6 Application rigoureuse des techniques d'entretien des textiles. 4.7 Entretien minutieux des œuvres textiles. 4.8 Respect de l'intégrité des œuvres. 4.9 Consignation rigoureuse des travaux effectués sur les œuvres textiles dans les documents appropriés.

CODE : 00PY	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Assurer la protection de documents sur papier, audiovisuels et informatiques.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - À l'aide d'outils, d'équipement, de matériaux de fabrication et de produits spécialisés. - À l'aide de matériel de dessin et de logiciels de dessin. - À l'aide de l'équipement photographique approprié. - À l'aide de dispositifs de sécurité. - À partir de références variées. - À partir de documents sur papier, audiovisuels et informatiques présentant des dommages variés. - À l'aide des outils informatiques appropriés. - Pour des projets de mise en réserve, d'exposition et de déplacement. - Dans le respect des règles de santé et de sécurité. - Dans le respect des normes de conservation préventive propres aux documents.
<p>Éléments de la compétence</p> <p>1. Effectuer les constats d'état.</p>	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Application rigoureuse des techniques d'observation. 1.2 Utilisation sécuritaire des instruments d'observation. 1.3 Reconnaissance juste de la nature des matériaux utilisés dans l'exécution des documents. 1.4 Pertinence et justesse des observations sur l'état des documents. 1.5 Respect de l'intégrité des documents. 1.6 Précision des photographies et des croquis. 1.7 Rédaction complète et soignée des constats. 1.8 Communication efficace avec les ressources professionnelles en cause.

CODE : 00PY

Éléments de la compétence	Critères de performance
2. Concevoir et fabriquer des éléments de protection et des supports.	2.1 Analyse rigoureuse des consignes de travail. 2.2 Préparation appropriée des aires de travail. 2.3 Précision des croquis préliminaires. 2.4 Estimation juste des coûts de fabrication. 2.5 Sélection judicieuse des matériaux de fabrication. 2.6 Sélection des techniques de fabrication appropriées. 2.7 Utilisation de l'équipement et de l'outillage appropriés. 2.8 Manifestation d'ingéniosité. 2.9 Fonctionnalité, solidité et esthétisme des composantes fabriquées.
3. Choisir et installer des dispositifs de sécurité.	3.1 Sélection des dispositifs de sécurité appropriés à la situation. 3.2 Sélection de l'équipement, de l'outillage et des matériaux appropriés. 3.3 Respect des directives d'installation. 3.4 Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité.
4. Effectuer les opérations d'entretien.	4.1 Analyse juste de l'état des documents. 4.2 Établissement correct des travaux à effectuer. 4.3 Préparation appropriée de l'aire de travail. 4.4 Installation sécuritaire des documents. 4.5 Sélection de l'outillage et des produits appropriés. 4.6 Application rigoureuse des techniques d'entretien des documents. 4.7 Entretien minutieux des documents. 4.8 Respect de l'intégrité des documents. 4.9 Consignation rigoureuse des travaux effectués sur les documents dans les dossiers appropriés.

CODE : 00PZ	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Assurer la protection d'objets faits de matières organiques, inorganiques et synthétiques.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - À l'aide d'outils, d'équipement, de matériaux de fabrication et de produits spécialisés. - À l'aide de matériel de dessin et de logiciels de dessin. - À l'aide de l'équipement photographique approprié. - À l'aide de dispositifs de sécurité. - À partir de références variées. - À l'aide des outils informatiques appropriés. - À partir d'objets faits de matériaux organiques, inorganiques et synthétiques présentant des dommages variés. - Pour des projets de mise en réserve, d'exposition et de déplacement. - Dans le respect des règles de santé et de sécurité. - Dans le respect des normes de conservation préventive propres aux objets faits de matières organiques, inorganiques et synthétiques.
<p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Effectuer les constats d'état. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Application rigoureuse des techniques d'observation. 1.2 Utilisation sécuritaire des instruments d'observation. 1.3 Reconnaissance juste de la nature des matériaux composant les objets. 1.4 Pertinence et justesse des observations sur l'état des objets. 1.5 Respect de l'intégrité des objets. 1.6 Précision des photographies et des croquis. 1.7 Rédaction complète et soignée des constats. 1.8 Communication efficace avec les ressources professionnelles en cause.

CODE : 00PZ

Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>2. Concevoir et fabriquer des éléments de protection et des supports.</p>	<p>2.1 Analyse rigoureuse des consignes de travail.</p> <p>2.2 Préparation appropriée des aires de travail.</p> <p>2.3 Précision des croquis préliminaires.</p> <p>2.4 Estimation juste des coûts de fabrication.</p> <p>2.5 Sélection judicieuse des matériaux de fabrication.</p> <p>2.6 Sélection des techniques de fabrication appropriées.</p> <p>2.7 Utilisation de l'équipement et de l'outillage appropriés.</p> <p>2.8 Manifestation d'ingéniosité.</p> <p>2.9 Fonctionnalité, solidité et esthétisme des composantes fabriquées.</p>
<p>3. Choisir et installer des dispositifs de sécurité.</p>	<p>3.1 Sélection des dispositifs de sécurité appropriés à la situation.</p> <p>3.2 Sélection de l'équipement, de l'outillage et des matériaux appropriés.</p> <p>3.3 Respect des directives d'installation.</p> <p>3.4 Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité.</p>
<p>4. Effectuer les opérations d'entretien.</p>	<p>4.1 Analyse juste de l'état des objets.</p> <p>4.2 Établissement correct des travaux à effectuer.</p> <p>4.3 Préparation appropriée de l'aire de travail.</p> <p>4.4 Installation sécuritaire des objets.</p> <p>4.5 Sélection de l'outillage et des produits appropriés.</p> <p>4.6 Application rigoureuse des techniques d'entretien des objets.</p> <p>4.7 Entretien minutieux des objets.</p> <p>4.8 Respect de l'intégrité des objets.</p> <p>4.9 Consignation rigoureuse des travaux effectués sur les objets dans les dossiers appropriés.</p>

CODE : 00QA	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Documenter les collections.	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> - À partir d'un poste informatisé, d'une base de données et de logiciels appropriés. - À l'aide d'outils, d'équipement et de matériaux appropriés. - À l'aide de l'équipement photographique approprié. - À partir de références variées. - Dans le respect des normes de conservation préventive.
Éléments de la compétence 1. Monter le dossier d'acquisition. 2. Assurer le suivi des acquisitions.	Critères de performance <ul style="list-style-type: none"> 1.1 Utilisation efficace des techniques de recherche. 1.2 Sélection des documents appropriés. 1.3 Collecte des données pertinentes. 1.4 Consignation rigoureuse des données dans les documents appropriés. 1.5 Utilisation de la terminologie appropriée. 1.6 Utilisation appropriée des outils informatiques. 1.7 Respect de la confidentialité de l'information. 1.8 Communication efficace avec les ressources professionnelles en cause. 2.1 Enregistrement conforme des biens culturels. 2.2 Consignation rigoureuse de l'information dans le catalogue. 2.3 Prise de photographie précise des biens culturels. 2.4 Pose du numéro d'acquisition conforme aux normes. 2.5 Utilisation appropriée des outils informatiques.

<p>CODE : 00QA</p>	
<p>Éléments de la compétence</p> <p>3. Mettre à jour les données sur les collections.</p> <p>4. Effectuer des inventaires.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>3.1 Analyse complète des raisons justifiant la mise à jour.</p> <p>3.2 Consignation rigoureuse de l'information dans le catalogue.</p> <p>3.3 Sélection des formulaires et des fichiers appropriés.</p> <p>3.4 Utilisation appropriée des outils informatiques.</p> <p>4.1 Planification judicieuse du travail.</p> <p>4.2 Sélection des formulaires et des fichiers appropriés.</p> <p>4.3 Consignation rigoureuse de l'information sur les caractéristiques quantitatives et qualitatives des biens culturels et sur leur emplacement.</p>

CODE : 00QB	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Concevoir et représenter des aménagements d'espaces muséaux.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - À l'aide des outils, de l'équipement et des matériaux appropriés. - À l'aide de logiciels de dessin. - À partir de projets d'aménagement d'espaces pour les expositions, les mises en réserve et les déplacements de biens culturels. - À partir de projets de fabrication de mobilier ou de caisses.
<p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Interpréter le projet. 2. Concevoir un plan préliminaire d'aménagement. 3. Fabriquer une maquette. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Analyse complète des données. 1.2 Mise en évidence des contraintes liées au projet. 1.3 Rédaction complète des données à prendre en considération. 1.4 Communication efficace avec les ressources professionnelles en cause. 2.1 Prise en considération des normes de santé et de sécurité. 2.2 Prise en considération des normes de conservation préventive. 2.3 Présentation complète des composantes. 2.4 Répartition appropriée des composantes. 2.5 Respect de la convention et des normes d'exécution des plans. 2.6 Reproduction complète des vues de plan. 2.7 Conception originale et esthétique de l'aménagement. 3.1 Respect du plan d'aménagement proposé. 3.2 Représentation complète de tous les éléments. 3.3 Respect de l'échelle de travail. 3.4 Respect des normes de présentation. 3.5 Traduction fidèle du projet.

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Effectuer des plans de fabrication.	<ul style="list-style-type: none">4.1 Prise en considération des normes de conservation préventive.4.2 Précision des mesures.4.3 Présentation complète des composantes.4.4 Reproduction complète des vues de plan.4.5 Respect des conventions et des normes d'exécution des plans.

CODE : 00QC	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence <p>Contribuer à la conception de projets muséaux.</p>	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> - Dans des situations variées. - En présence des membres de l'équipe de production. - À partir des plans et des devis techniques des projets. - À partir de références.
Éléments de la compétence <ol style="list-style-type: none"> 1. Proposer des stratégies de développement d'un projet. 2. Évaluer la faisabilité d'un projet. 3. Résoudre des problèmes techniques. 	Critères de performance <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Questions pertinentes visant la clarification du projet. 1.2 Proposition d'idées créatives. 1.3 Utilisation efficace des techniques de recherche. 1.4 Communication verbale efficace. 1.5 Contribution appropriée au travail d'équipe. 2.1 Analyse rigoureuse des données. 2.2 Mise en évidence des principales contraintes techniques et financières. 2.3 Collecte efficace de données complémentaires. 2.4 Mise en évidence des forces et des faiblesses du projet. 2.5 Proposition de solutions de rechange judicieuses visant la faisabilité du projet. 3.1 Définition du problème. 3.2 Consultation efficace des ressources professionnelles pertinentes. 3.3 Proposition de solutions pertinentes. 3.4 Sélection d'une solution appropriée.

CODE : 00QC	
Éléments de la compétence <p>4. Planifier un projet.</p>	Critères de performance <p>4.1 Application efficace des techniques de gestion du temps.</p> <p>4.2 Sélection de méthodes de travail appropriées.</p> <p>4.3 Répartition judicieuse des tâches au sein de l'équipe.</p> <p>4.4 Estimation juste des besoins en ressources matérielles et humaines.</p> <p>4.5 Évaluation correcte des coûts du projet.</p> <p>4.6 Établissement d'un échéancier réaliste.</p> <p>4.7 Application correcte des procédures liées aux ententes avec les fournisseurs.</p>

CODE : 00QD	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence <p>Aménager une réserve de biens culturels.</p>	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> - À l'aide d'outils, de l'équipement et des matériaux appropriés. - À l'aide de logiciels d'aménagement d'espaces. - À partir d'un poste informatique. - À partir d'une collection. - À partir de projets de mise en réserve. - Dans le respect des règles de santé et de sécurité. - Dans le respect des normes de conservation préventive.
Éléments de la compétence <ol style="list-style-type: none"> 1. Analyser les caractéristiques de la collection à mettre en réserve. 2. Planifier le projet de mise en réserve. 3. Concevoir un plan d'aménagement ou de localisation. 	Critères de performance <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Collecte complète des données qualitatives et quantitatives de la collection. 1.2 Collecte complète des données liées aux caractéristiques physiques de la réserve. 2.1 Estimation juste des besoins en ressources matérielles, humaines et financières. 2.2 Établissement d'un échéancier de travail réaliste. 2.3 Communication efficace avec les ressources professionnelles en cause. 3.1 Localisation appropriée du mobilier. 3.2 Utilisation optimale des lieux. 3.3 Prise en considération des normes de santé et de sécurité. 3.4 Application des conventions et des normes graphiques. 3.5 Présentation soignée du plan d'aménagement.

CODE : 00QD

Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>4. Fabriquer les supports et les éléments de protection.</p>	<p>4.1 Exécution soignée des croquis préliminaires.</p> <p>4.2 Sélection des matériaux appropriés.</p> <p>4.3 Utilisation appropriée des outils et de l'équipement.</p> <p>4.4 Application rigoureuse des techniques de fabrication appropriées.</p> <p>4.5 Précision des éléments de protection et des supports.</p> <p>4.6 Finition soignée des éléments de protection et des supports.</p>
<p>5. Installer les biens en réserve.</p>	<p>5.1 Planification judicieuse des déplacements des biens culturels vers la réserve.</p> <p>5.2 Manipulation soignée des biens culturels.</p> <p>5.3 Utilisation de l'équipement approprié.</p> <p>5.4 Installation sécuritaire des biens culturels.</p> <p>5.5 Relevé complet et précis des conditions ambiantes.</p> <p>5.6 Installation correcte des dispositifs de sécurité appropriés.</p> <p>5.7 Consignation soignée de l'information dans les fichiers de localisation.</p>

CODE : 00QE	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Exécuter des projets de déplacement de biens culturels.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - À l'aide des outils, de l'équipement et des matériaux appropriés. - À l'aide de logiciels. - À partir d'un poste informatique. - À l'aide de biens culturels. - À partir de projets de déplacement de biens culturels. - Dans le respect des règles de santé et de sécurité. - Dans le respect des normes de conservation préventive.
<p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Interpréter le projet. 2. Planifier le projet de déplacement. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Analyse complète des données liées aux caractéristiques des biens culturels à déplacer et au déplacement. 1.2 Mise en évidence de toutes les contraintes. 1.3 Clarification appropriée du projet. 1.4 Consignation complète des données dans le dossier approprié. 2.1 Estimation juste des besoins en ressources matérielles, humaines et financières. 2.2 Établissement d'un échéancier de travail réaliste. 2.3 Sélection du mode de transport approprié et du transporteur. 2.4 Communication efficace avec les ressources professionnelles en cause.

CODE : 00QE

Éléments de la compétence	Critères de performance
3. Concevoir un plan de mise en caisse.	3.1 Utilisation optimale de l'espace disponible. 3.2 Exécution de tous les croquis nécessaires. 3.3 Application rigoureuse des conventions et des normes graphiques. 3.4 Présentation soignée du plan de mise en caisse. 3.5 Prise en considération des caractéristiques physiques des biens culturels. 3.6 Respect des limites de poids.
4. Fabriquer les emballages et les éléments d'aménagement intérieur.	4.1 Exploitation judicieuse des matériaux disponibles. 4.2 Utilisation appropriée des outils et de l'équipement. 4.3 Sélection et application appropriées des techniques de fabrication. 4.4 Utilisation économique des matériaux. 4.5 Solidité des assemblages. 4.6 Finition soignée des produits fabriqués. 4.7 Inscription complète des consignes de la manipulation des caisses.
5. Mettre les biens culturels en caisse.	5.1 Manipulation appropriée des biens culturels. 5.2 Installation sécuritaire des biens culturels. 5.3 Inscription complète de l'information dans les fichiers, les dossiers et les bordereaux de transport. 5.4 Vérification minutieuse de l'encaissement.
6. Assurer le suivi de déplacement.	6.1 Préparation appropriée des feuilles de route. 6.2 Respect des procédures de douanes. 6.3 Installation correcte des dispositifs de sécurité appropriés. 6.4 Transmission efficace de l'information pertinente aux personnes en cause. 6.5 Résolution efficace des problèmes survenant en cours de déplacement. 6.6 Consignation complète de l'information sur le déplacement dans les documents appropriés.

CODE : 00QF	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Exploiter les possibilités des systèmes d'éclairage.	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> - À partir des plans d'électricité. - À l'aide de composantes et d'accessoires électriques. - À l'aide des outils et de l'équipement appropriés. - Pour des projets d'exposition. - Dans le respect des règles de santé et de sécurité. - Dans le respect des règles de conservation préventive.
Éléments de la compétence 1. Concevoir un plan d'éclairage. 2. Installer les composantes du système d'éclairage.	Critères de performance 1.1 Établissement clair des effets lumineux recherchés. 1.2 Sélection judicieuse des composantes électriques. 1.3 Disposition appropriée des composantes. 1.4 Évaluation correcte de l'énergie électrique nécessaire. 1.5 Planification détaillée de la séquence de montage. 1.6 Présentation soignée du plan d'éclairage. 1.7 Communication efficace avec les ressources professionnelles en cause. 2.1 Application rigoureuse des mesures de sécurité propres aux travaux d'électricité. 2.2 Utilisation appropriée des outils et de l'équipement. 2.3 Installation de l'ensemble des composantes conforme au plan établi. 2.4 Installation appropriée des dispositifs de sécurité. 2.5 Respect du champ de compétence propre aux électriciens.

CODE : 00QF

Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>3. Vérifier l'efficacité du système d'éclairage.</p>	<p>3.1 Évaluation correcte des effets et des résultats obtenus.</p> <p>3.2 Adaptation appropriée du plan d'éclairage aux nouveaux besoins d'éclairage constatés.</p> <p>3.3 Mise en évidence des besoins d'entretien du système et des mesures à prendre.</p> <p>3.4 Respect de l'intégrité des biens culturels.</p> <p>3.5 Installation sécuritaire.</p>
<p>4. Entretenir les composantes du système d'éclairage.</p>	<p>4.1 Nettoyage approprié et sécuritaire des composantes.</p> <p>4.2 Rangement approprié des composantes.</p> <p>4.3 Exécution soignée des remplacements ou des réparations des composantes.</p> <p>4.4 Prise d'inventaire minutieuse.</p> <p>4.5 Suggestion pertinente concernant les modifications à apporter au système d'éclairage.</p>

CODE : 00QG	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Produire des présentations de mise en valeur de biens culturels.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - À l'aide d'outils, d'équipement et de matériaux appropriés. - À l'aide de logiciels. - À partir d'un poste informatique. - À partir d'une collection. - À partir de projets d'exposition. - En présence des ressources professionnelles en cause.
<p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Analyser les composantes de mise en valeur. 2. Concevoir une stratégie de mise en valeur. 3. Planifier l'exécution de la présentation. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Caractérisation détaillée des biens culturels à présenter. 1.2 Interprétation correcte des intentions de communication. 1.3 Détermination correcte des contraintes. 2.1 Détermination de l'idée maîtresse à exploiter. 2.2 Détermination des formes et des couleurs à exploiter. 2.3 Établissement d'hypothèses de communication originales. 2.4 Traduction claire des concepts au moyen de croquis et de maquettes. 2.5 Estimation juste des coûts. 2.6 Prise en considération des contraintes. 3.1 Estimation juste des besoins en matières premières. 3.2 Estimation juste du temps de production. 3.3 Estimation juste des besoins en sous-traitance. 3.4 Établissement judicieux de l'échéancier de travail.

CODE : 00QG

Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>4. Concevoir et fabriquer les composantes de la présentation.</p> <p>5. Assembler l'ensemble des éléments de la présentation.</p>	<p>4.1 Exécution complète des dessins techniques.</p> <p>4.2 Sélection des matériaux appropriés.</p> <p>4.3 Sélection et application appropriées des techniques de fabrication.</p> <p>4.4 Esthétisme et solidité des composantes.</p> <p>4.5 Finition des composantes conforme aux exigences de qualité.</p> <p>4.6 Exécution complète des éléments graphiques.</p> <p>5.1 Respect de l'intégrité des biens culturels.</p> <p>5.2 Agencement harmonieux des formes et des couleurs.</p> <p>5.3 Intégration harmonieuse de l'ensemble des composantes de la présentation.</p> <p>5.4 Installation sécuritaire de la présentation.</p> <p>5.5 Solidité des assemblages.</p> <p>5.6 Rendu approprié de l'intention de communication visée.</p>

CODE : 00QH	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence <p>Monter une exposition.</p>	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> - À partir des plans et devis techniques du projet. - À partir de biens culturels variés. - À l'aide des outils, de l'équipement et des matériaux appropriés. - À l'aide des outils informatiques appropriés. - Pour des expositions itinérantes, permanentes et temporaires. - Dans le respect des règles de santé et de sécurité. - Dans le respect des normes de conservation préventive. - En présence des ressources professionnelles en cause.
Éléments de la compétence <ol style="list-style-type: none"> 1. Analyser le projet d'exposition. 2. Planifier le montage de l'exposition. 	Critères de performance <ul style="list-style-type: none"> 1.1 Examen minutieux des caractéristiques du projet. 1.2 Examen minutieux des plans et devis techniques. 1.3 Établissement complet des données à considérer pour le montage. 1.4 Mise en évidence des problèmes techniques. 1.5 Résolution efficace des problèmes techniques. 1.6 Validation des modifications auprès de l'équipe de production. <ul style="list-style-type: none"> 2.1 Établissement détaillé des travaux de montage, d'entretien et de démontage à effectuer. 2.2 Estimation juste des besoins en ressources matérielle et humaines. 2.3 Évaluation juste des coûts de production. 2.4 Établissement d'un échéancier réaliste. 2.5 Rédaction appropriée des documents liés aux ententes avec les fournisseurs. 2.6 Respect des budgets disponibles.

CODE : 00QH

Éléments de la compétence	Critères de performance
3. Préparer les espaces d'exposition.	<ul style="list-style-type: none"> 3.1 Examen minutieux des lieux. 3.2 Sélection et utilisation appropriées des outils et de l'équipement. 3.3 Sélection judicieuse des matériaux. 3.4 Exécution complète et soignée des travaux de préparation. 3.5 Respect des délais de production. 3.6 Respect du budget alloué.
4. Installer les composantes de l'exposition.	<ul style="list-style-type: none"> 4.1 Utilisation appropriée des outils et de l'équipement. 4.2 Installation sécuritaire de l'ensemble des composantes de l'exposition. 4.3 Installation du système d'éclairage conforme au plan d'exposition. 4.4 Installation fonctionnelle de l'équipement multimédia, des dispositifs de sécurité et des dispositifs de contrôle des conditions ambiantes. 4.5 Respect des plans d'aménagement. 4.6 Respect de l'intégrité des biens culturels. 4.7 Évaluation correcte des qualités techniques et esthétiques du montage.
5. Entretenir l'exposition.	<ul style="list-style-type: none"> 5.1 Contrôle minutieux et régulier des conditions ambiantes. 5.2 Vérification quotidienne de l'état de l'exposition. 5.3 Consignation rigoureuse des données. 5.4 Exécution soignée et complète des réparations ou des modifications. 5.5 Vérification régulière du fonctionnement de l'équipement multimédia.

CODE : 00QH

Éléments de la compétence	Critères de performance
6. Démonter l'exposition.	<ul style="list-style-type: none">6.1 Application rigoureuse du plan de démontage.6.2 Prise d'inventaire minutieuse.6.3 Communication précise de l'information.6.4 Mise en caisse sécuritaire des biens culturels.6.5 Utilisation appropriée des outils, de l'équipement et des matériaux.6.6 Rangement approprié des composantes de l'exposition et de l'équipement multimédia.6.7 Rédaction complète et soignée des rapports.6.8 Transmission efficace de l'information aux personnes intéressées.